

ENVIRONNEMENT EXISTANT

Le terrain sur lequel sera édifié la construction projetée, se situe sur la commune de POMPIGNAN.

Le terrain est plat.

L'environnement existant présente les caractéristiques suivantes :

En périphérie des constructions projetées existe des constructions.

INSERTION DU PROJET DANS LE PAYSAGE

La construction projetée devra respecter la préservation de l'environnement, celle du caractère, de l'intérêt et de l'harmonie des lieux ou paysages avoisinants et celle enfin du caractère de la région.

Enfin pour assurer l'insertion du projet dans le paysage, la construction respectera l'unité de style, de forme, de volume, de proportions, de matériaux, de couleurs afin de ne pas perturber l'ensemble du site.



Parking éco aménagé
Stabilisé renforcé

Toitures :

- * Volume à toiture prononcée à 33%.
- * Couverture en tuiles terre cuite type canal ou similaire de ton Ancien.
- * Gouttières et descentes en Alu anthracite 7016.
- * Débords de toit 30cm PVC blanc.

Façades :

- * Murs : Enduit gratté ton jaune pale J20.
- * Les façades nouvelles devront s'harmoniser avec les façades voisines existantes, ceci afin de préserver une certaine homogénéité du paysage environnant.
- * Menuiseries PVC anthracite avec volets roulants anthracite et baies ALU anthracite avec volets roulants anthracite.

° L'implantation du projet sera faite de telle sorte à respecter des conditions satisfaisantes en matière de salubrité, de commodité, de tranquillité et d'ensoleillement si les préconisations des règlements le permettent.

° Tous les branchements d'adduction d'eau, électricité et télécommunication seront réalisés en souterrain.

° Deux places de stationnement couvertes dans le garage.
Surface Accès/Parking éco-aménagée 203,91 m²
soit 16,67 % de la parcelle.

° Espace vert 742,45 m² soit 60,71 % de la parcelle.

° Création d'une piscine de 32 m² et d'une profondeur de 1,50m.

° L'emprise au sol du projet est de 242,06 m² soit 19,79 % de la parcelle.



Teinte tuiles

